

N° 107/2008 -	CONVENTION RELATIVE A L'UTILISATION DE LOCAUX SCOLAIRES PAR L'UNION REGIONALE DES FRANCAS – LYCEE REGIONAL DU VAL D'ARGENS
---------------	---

Le Maire,

Dans le cadre d'une convention quadripartite entre la ville du Muy, la Région PACA, le Lycée régional du Val d'Argens et l'Union régionale des Francas, il est prévu de mettre à disposition de cette dernière des locaux scolaires en vue de l'organisation de stages BAFA pour la période du 25 octobre au 1^{er} novembre 2008.

Il est donc demandé à l'Assemblée d'autoriser le Maire à signer la convention annexée à la présente.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Autorise le Maire à signer la convention relative à l'utilisation de locaux scolaires du Lycée Régional du Val d'Argens par l'Union Régionale des Francas.